

Comment accueillir la biodiversité sur le domaine viticole pour un fonctionnement équilibré ?

LE DOMAINE EMILE GRELIER

Le domaine Emile Grelier compte 8 ha de Merlot d'un seul tenant. Situé au cœur du vignoble girondin, dans l'appellation AOC Bordeaux Supérieur, le domaine est certifié AB depuis 2012.



Crédits photos Vinet

TÉMOIGNAGE

Delphine et Benoit Vinet nous parlent de leur engagement pour la biodiversité et des pratiques mises en place sur leur domaine pour introduire la diversité des espèces au sein d'un territoire marqué par la monoculture...

1. Quelles ont été les motivations qui ont conduit à faire évoluer vos pratiques culturales et votre assolement en faveur de la biodiversité ?

Même en agriculture biologique, la vigne reste une monoculture. Ne considérer que cette monoculture, c'est nier qu'il existe des interactions entre le végétal cultivé et son environnement. On se retrouve alors dans un raisonnement erroné ne prenant pas en compte tous les paramètres utiles pour déterminer l'action du vigneron.

2. Vous cultivez la diversité des espèces végétales sur votre domaine.

Des haies ont été plantées autour des parcelles (14 espèces régionales différentes). Dans les vignes, ont pris place des feuillus (cormiers, érables, frênes, tilleuls des bois...) ainsi que 80 fruitiers d'espèces et de variétés différentes. Limiter les écarts de température, casser les vents dominants, créer des microclimats, attirer les oiseaux, les chauves-souris, les insectes... les avantages sont nombreux, mais il faut accepter d'adapter sa méthode de travail notamment en termes de mécanisation. Concernant le sol, des céréales sont semées (avoine-orge), mais aussi des mélanges type Wolff qui contiennent une trentaine de plantes diverses. Outre le fait qu'elles nourrissent et aèrent le sol, régulent les excédents d'eau, protègent la terre du soleil, ou apportent des nutriments à la vigne, les plantes permettent également de maintenir une majorité d'insectes au sol.

3. Vous avez des actions en faveur de l'accueil de la biodiversité sur le vignoble. Quels sont pour vous les avantages liés à la préservation de cette faune et de cette flore sur un domaine viticole ?

En plus des avantages liés aux couverts végétaux, éviter une tonte rase et privilégier un maximum d'enherbement permet de générer un équilibre entomologique, car en biodiversité, l'important est l'équilibre.

Réaliser et installer des nichoirs à oiseaux, à chauves-souris et à chouettes chevêches qui sont d'énormes insectivores, incite ces derniers à quadriller le vignoble pour réguler naturellement les populations d'insectes ravageurs. La réhabilitation de mares est en cours. Ces points d'eau font partie intégrante des écosystèmes. On imagine donc facilement leur utilité dans une telle démarche.

4. Quel message souhaiteriez-vous transmettre à d'autres producteurs souhaitant s'engager dans une telle démarche ?

Les naturalistes que nous côtoyons avouent leurs inquiétudes concernant la dégradation de la biodiversité... Cultiver bio ne suffira pas à renverser la tendance, il est donc urgent d'aller plus loin. En acceptant d'avoir une démarche holistique, vous tendez vers des écosystèmes salvateurs pour les productions et pour la planète. C'est gagnant à tous points de vue ! Et c'est tellement plus agréable de travailler dans de telles conditions.



EXEMPLE DE PARCELLES AGROFORESTIERES EN VIGNE

L'implantation des premiers arbres avait pour but premier de fournir des fruits à la famille. Au fil des ans, la réflexion autour de la monoculture de la vigne et de la nécessité de réintroduire la biodiversité dans le vignoble a conduit à la réflexion d'un projet plus global.

En 2014, la famille Vinet a réuni sur le domaine des experts de diverses structures naturalistes, telles que la LPO (Ligue Protection des Oiseaux), Chiroptères Aquitaine, l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) et Arbres et Paysage en Gironde, afin d'être conseillée dans leur démarche. La nécessité de ramener l'arbre au sein de la vigne a été confirmée.

Il s'en suit, dès mars 2014, l'implantation de haies champêtres autour des parcelles. Les arbres ont également été implantés au sein des parcelles. Sur 2014, l'équilibre des plantations se divise en deux entre feuillus et fruitiers. En 2015, la poursuite des plantations a introduit plus de fruitiers. À ce jour, la composition est d'un tiers de feuillus et de deux tiers de fruitiers. Une grande diversité en espèce de fruitiers est représentée (pommier, cerisier, poirier, abricotier...). Par ailleurs, un grand nombre de variétés au sein de chaque espèce a été choisi. Le choix variétal devrait se poursuivre vers l'introduction de plus de variétés anciennes.

L'implantation des arbres dans les parcelles est linéaire (1 rang tous les 40 mètres). Sur le rang agroforestier, arbres et pieds de vignes alternent. L'espace entre les arbres et les pieds de vignes est variable en fonction de l'arbre implanté. Les arbres ont été plantés préférentiellement dans les manquants mais il a également été nécessaire par endroit de réaliser un arrachage des pieds de vignes.

Les feuillus sont entretenus pour former des arbres têtards. La taille latérale est réalisée sur le rang à l'aide d'un taille-haie électrique.

L'implantation des arbres au sein des parcelles induit un entretien particulier. La vendange du rang incluant des arbres doit être, par exemple, réalisée à la main, le passage du tracteur à cabine étant rendu difficile, voire impossible.



Crédits photos Vinet



EXEMPLE DE COUVERTS VEGETAUX EN VIGNE

L'implantation des couverts est variable selon les années. En effet, la réflexion sur les pratiques n'est pas figée sur le domaine.

Les mélanges de couverts les plus couramment utilisés sont orge-avoine et le mélange WOLFF®. Ce dernier, composé par Matthias Wolff, réunit une trentaine de plantes et est maintenu en place au minimum trois ans. La diversité de types racinaires a pour objectif la décompaction du sol. Il contient également plusieurs espèces de légumineuses (différentes espèces de trèfles, vesce, luzerne...) qui permettent la fixation de l'azote de l'air. Plus d'une dizaine de plantes mellifères constituent également le mélange. Leur floraison étalée est favorable à l'installation durable de la faune auxiliaire.

Le couvert orge-avoine était jusqu'alors soit broyé et enfoui, soit laissé à graines pour un re-semis naturel, et ce, un rang sur deux.

L'objectif pour 2016 a été d'alterner un rang du mélange orge-avoine, un rang du mélange WOLFF® et un rang d'enherbement naturel. L'entretien des rangs est réalisé par des tontes à 20 cm de hauteur afin de favoriser le maintien des couverts et d'éviter qu'ils ne montent trop haut.



Crédits photos Vinet